

Culture à Vif n°450



Semaine du 17 au 23 février 2025

Réunion du Bureau de la FNCC du 18 février. La réunion du Bureau de la FNCC s'est tenue au Conseil économique, social et environnemental, sur l'invitation de Marie-Claire Martel, vice-présidente du CESE et présidente de la COFAC. Sa présentation des travaux Culture du CESE et des dernières rencontres nationales de la COFAC a donné lieu à de riches échanges avec les élu.es. Outre un point sur l'actualité, cette réunion du Bureau avait pour principal sujet l'organisation des prochains rendez-vous de la FNCC, qui poursuit et amplifie son ambition d'être au plus près des élu.es dans les territoires, avec des événements prévus à Reims, à Douai, à Bourges, à Cannes et à Avignon.



Restitution du rapport sénatorial sur les architectes des bâtiments de France. Le 19 février, les sénateurs Marie-Pierre Monier (Drôme, Groupe SER) et Pierre-Jean Verzelen (Aisne, Les Indépendants République et Territoires) ont assuré la restitution de leur [rapport d'information](#) "Architectes des bâtiments de France : périmètre et compétences" à la Cité de l'architecture et du patrimoine en présence de Julien Bargeton, président de la Cité, et des architectes urbanistes de l'Etat en formation. La FNCC, qui avait reçu les sénateurs pour un temps d'échange lors de son dernier Conseil d'administration à Alfortville, était représentée par Jean-Philippe Lefèvre, président de la Fédération, qui a évoqué la notion de « *démocratie déléguée* » et rappelé l'importance d'avoir des instances d'appel faciles d'accès.

Des pistes de réflexion sur le paysage comme bien commun culturel d'intérêt public. Le Groupe 8 de la session 23-24 "Espace public et culture" du Cycle des Hautes Etudes de la Culture (CHEC) - qui comptait parmi ses membres Dimitri Boutleux, adjoint au maire de Bordeaux et membre du Bureau de la FNCC - a publié son [rapport](#) intitulé "Les paysages, un bien commun culturel d'intérêt public" (*photo : ©Dimitri Boutleux*). Leur réflexion portait sur « *une nouvelle étape dans la prise en compte des paysages par les pouvoirs publics [...] dans une période d'adaptation au changement climatique* » et à une « *demande de paysage à laquelle il faut répondre* ».



Essonne : une "Petite scène" nationale dédiée aux tout-petits. La scène nationale de l'Essonne, l'Agora, a inauguré "La Petite scène" à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation. Ce nouvel espace est le premier dédié à l'éveil artistique et culturel des tout-petits au sein d'une scène nationale. Copiloté avec l'Institut de Recherche et de Formation à l'Animation Sociale et Educative (IRFASE), il est un lieu de médiation culturelle et sociale. Cette petite Scène, conçue par l'artiste plasticienne Emilie Faïf, « est composée de modules et objets scénographiques qui invitent à l'exploration et à l'expression, tout en favorisant les moments de partage entre enfants et adultes ». [Plus d'informations.](#)

Avignon inaugure deux Maisons Folie. La Ville d'Avignon inaugure deux Maisons Folie dans le cadre d'Avignon, Terre de Culture 2025. Implantées dans des quartiers de la commune, Les Maisons Folie "Saint Chamand" et "Nord Rocade", inaugurées le 25 janvier, permettront d'organiser des spectacles, des résidences mais aussi des ateliers participatifs en associant les artistes et les habitants. Elles doivent devenir « des points de repère culturels où diversité et créativité se rejoignent » et offrir « aux habitants des opportunités uniques de participer à des projets artistiques, tout en donnant aux artistes l'occasion de s'immerger dans la vie locale ». [Plus d'informations.](#)



Premières mesures annoncées pour le plan de lutte contre les VHSS du ministère de la Culture. Le 12 février, lors de son audition par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, la ministre de la Culture a déclaré : « Les dispositifs qui ont été mis en place [entre 2023 et 2024] donnent des résultats, mais quelques trous dans la raquette demeurent ». Dans ce cadre, un nouveau plan de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels sera présenté d'ici le 8 mars et s'articulera autour de la prévention et de la formation, du repérage et du signalement des faits, des actions et des mesures rapides et du renforcement de l'accompagnement des victimes. [Plus d'informations.](#)

Un rapport d'évaluation des Micro-Folies publié par l'Inspection générale des affaires culturelles. L'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) a publié un [rapport d'évaluation](#) des Micro-Folies dans lequel elle indique que les Micro-Folies, situées à « 81% dans des territoires prioritaires, notamment dans les zones rurales et dans les quartiers prioritaires de la ville », ont accueilli 490 000 spectateurs en 2023 dont 50% de scolaires et montrent que « ce programme répond bien à une demande des collectivités et satisfait des besoins d'accès à la culture ». Parmi ses recommandations, l'IGAC propose « la mise en place d'une méthode d'évaluation pérenne [...] et l'élaboration d'une stratégie de long terme pour l'avenir du réseau, qui fait défaut aujourd'hui ».



Une nouvelle édition de l'Opéra d'été annoncée pour 2025. Depuis 2013, la manifestation "l'Opéra d'été" se déploie sur le territoire. « Pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique, conformément à sa mission de service public, l'Opéra national de Paris encourage la diffusion gratuite, pendant l'été, en plein air ou dans un lieu patrimonial adapté, d'une œuvre lyrique ou chorégraphique captée dans ses théâtres ». Deux opéras et deux ballets sont proposés pour l'été 2025. Les collectivités sont invitées à participer à cette opération. [Plus d'informations](#).

Un nouveau document pour accompagner les collectivités dans la création de leurs sites patrimoniaux remarquables. Sites & Cités remarquables de France publie, en collaboration avec le ministère de la Culture, une trame-type du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) relatif au classement d'un site patrimonial remarquable (SPR) et à sa délimitation. Ce document qui « apporte un cadre précis pour la rédaction des marchés publics [...], accompagne les collectivités dans la structuration et la conduite de leurs projets [...] et facilite la mise en cohérence des interventions » complète le Guide SPR Mode d'emploi. [Plus d'informations](#).



"La culture tout près de chez vous !" dans l'Orne. Le Département et le réseau des acteurs culturels de l'Orne annonce la 19e édition du festival Printemps de la Chanson du 11 au 30 mars avec une vingtaine d'artistes ou groupes programmés pour autant de soirées dans de nombreux lieux du territoire. Christophe de Balorre, président du Conseil départemental, explique : « 19 ans que le Printemps de la Chanson agite les oreilles ornaises ! Sa mélodie ? La diversité et la qualité de sa programmation, son accessibilité ». Une vision qui transparait dans le slogan de l'évènement : "La culture tout près de chez vous !". [Plus d'informations](#).



Agenda

Mardi 11 mars 2025 à Reims

Réunion du Bureau et rencontre territoriale de la FNCC

Jeudi 13 mars à Reims

Forum de France Festivals SoFEST !

Vendredi 28 mars à Paris

Groupe de travail sur les musiques actuelles (GTMA) organisé par le ministère de la Culture

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2025 FNCC